

# La population active

**La population active du bassin d'Argentan diminue alors qu'elle augmente dans la région. Le taux d'activité chute particulièrement pour les personnes âgées entre 55 et 59 ans. De plus l'augmentation du taux d'activité féminine est plus faible qu'au niveau régional.**

**La faible présence de filières d'études longues au sein du bassin explique que le taux d'activité des jeunes reste encore bien au dessus de celui de la région.**

**La précarité des emplois est plus forte dans le bassin d'Argentan que dans la région, en particulier pour les jeunes.**

En 1999, dans le bassin d'emploi d'Argentan, la population active représente 67,6 % de la population totale âgée de 15 à 64 ans. Ce taux d'activité est en recul d'un point par rapport à 1990. Dans le même temps, il progressait de plus d'un point dans la région pour atteindre 68,3 % à la fin des années quatre-vingt-dix. Cette évolution opposée du taux d'activité résulte dans le bassin d'Argentan d'une part, de la moindre croissance du taux d'activité féminin, et d'autre part, de la chute brutale du taux d'activité chez les actifs âgés de 55 à 59 ans alors qu'il reste stable dans la région.

## Un taux d'activité en net recul pour les jeunes

Le taux d'activité des jeunes est en net recul au cours des années quatre-vingt-dix. La proportion de jeunes actives parmi les filles de 20 à 24 ans a fortement décliné, chutant de 72 % au début de la décennie quatre-vingt-dix à 60 % en 1999. Cette proportion reste cependant supérieure de 10 points à la moyenne régionale. En revanche, dans cette tranche d'âge, le taux d'activité des jeunes hommes (62 %) est proche de celui de la région (58 %), même s'il a lui-aussi fortement baissé en 10 ans. Enfin, huit inactifs sur dix sont étudiants entre 20 et 24 ans ou effectuent un stage non rémunéré. Parmi les cinq cents étudiants domiciliés dans le bassin, la moitié poursuit ses études sur place et près d'un quart se dirige vers Caen ou Alençon.

Chez les 25-29 ans, le taux d'activité est beaucoup plus élevé, mais lui aussi a baissé au cours de la décennie quatre-vingt-dix. La chute est particulièrement forte chez les

hommes dont le taux d'activité est passé de 96 % en 1990 à 86 % en 1999. Ce taux est inférieur de 6 points à celui des Bas-Normands du même âge. La baisse est plus modeste chez les femmes : en 1999, plus de huit sur dix restent actives.

Comme partout dans la région, le taux d'activité a chuté pour les plus âgés. Celui des hommes âgés de 60 à 64 ans a baissé de plus de moitié au cours des années quatre-vingt-dix ; pour les femmes, le recul du taux d'activité est à peine moins brutal, passant de près de 21 % en 1990 à 12 % neuf ans plus tard.

## INDICATEURS

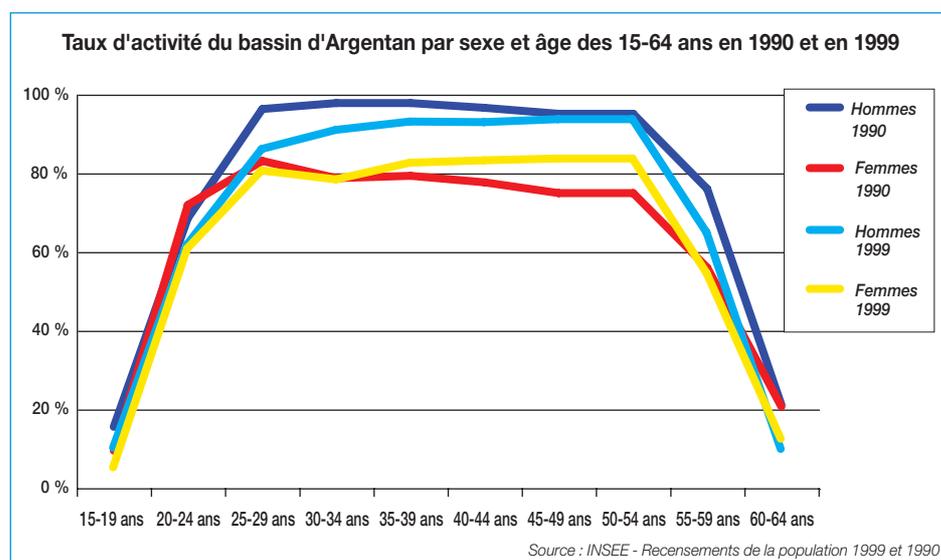
### ▷ Taux d'activité des jeunes de 20 à 24 ans :

- en 1990 : **70%**
- en 1999 : **61%**

### ▷ Plus de 8 salariés argentanais sur 10 ont un emploi stable mais en 1999 :

**Entre 20 et 24 ans  
1 jeune actif sur 2  
a un emploi précaire**

**1 femme active  
sur 6  
a un emploi précaire**



\* Le taux d'activité est égal à la part de la population active dans la population totale. Les inactifs comprennent les retraités, les élèves, les étudiants, les stagiaires non rémunérés, les femmes au foyer.

## Davantage de CAP-BEP, moins de diplômés du supérieur

En lien avec un emploi tourné vers les activités de production et une présence marquée d'ouvriers surtout qualifiés, 40 % des actifs de moins de 40 ans sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP. C'est trois points de plus que la moyenne régionale. En revanche, les jeunes actifs du bassin d'Argentan sont moins souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (17 %) que leurs collègues bas-normands (20 %). Enfin, 17 % des jeunes actifs du bassin sont sans diplôme, alors qu'ils sont moins de 16 % dans ce cas en région.

Diplômes des actifs de moins de 40 ans (en %)

	Bassin d'Argentan	Basse-Normandie
Aucun diplôme	17,3	15,7
CEP	2,3	2,9
BEPC	7,4	7,6
CAP, BEP	39,6	36,7
Bac, Brevet professionnel	16,7	16,6
BAC + 2	10,4	12,0
Diplômes supérieurs	6,3	8,5
<b>Total des actifs de moins de 40 ans</b>	<b>8 260</b>	<b>317 640</b>

Source : INSEE - Recensement de population 1999

## Les conditions d'emploi des salariés : une entrée difficile sur le marché du travail

Au recensement de 1999, 14 600 personnes du bassin d'Argentan ont un emploi et 12 300 d'entre elles sont salariées. Comme en Basse-Normandie, plus de huit salariés sur dix ont un emploi stable.

Conditions d'emploi des salariés en 1990 et 1999

	Bassin d'emploi d'ARGENTAN			Basse-Normandie		
	Eff. 1999	Part 1999 en %	Part 1990 en %	Eff. 1999	Part 1999 en %	Part 1990 en %
CDD	1 130	9,1	6,2	39 910	8,6	5,6
Intérim	350	2,9	1,2	10 770	2,3	1,0
Emploi aidé	410	3,3	0,7	13 830	3,0	0,8
Apprentissage-stage	310	2,5	3,5	12 580	2,7	3,8
Emplois stables(*)	10 140	82,2	88,4	386 050	83,4	88,8
<b>Total salariés</b>	<b>12 340</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>463 140</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : INSEE - Recensements de la population 1999 et 1990

(\*) Contrats ou emplois à durée indéterminée, titulaires de la fonction publique.

Depuis 1990, les salariés sont de plus en plus confrontés au travail précaire (CDD, intérim et emplois aidés). En 1999, 15 % des salariés du bassin d'Argentan sont dans cette situation contre 8 % en 1990. Ces emplois pré-

caires sont un peu plus présents dans le bassin qu'en Basse-Normandie. Six salariés en situation de précarité professionnelle sur dix ont un contrat à durée déterminée. La précarisation du travail est plus marquée pour les femmes : en 1999, 16,3 % d'entre elles occupent un emploi précaire contre 14,5 % pour les hommes.

Comme ailleurs, la précarité de l'emploi s'est particulièrement accrue au cours de la dernière décennie chez les jeunes. En 1999, cinq jeunes de 20 à 24 ans sur dix sont confrontés à ce type d'emploi, contre moins de trois sur dix, neuf ans auparavant. Toute la palette des emplois précaires a progressé, mais surtout l'intérim qui représente en 1999 un emploi précaire sur quatre, contre un emploi sur six en 1990.

Conditions d'emploi des salariés  
de 20 à 24 ans (en %)  
dans le bassin d'emploi d'Argentan

	1999	1990
Contrat à durée déterminée	28,3	20,1
Intérim	12,8	4,6
Emploi aidé	9,7	3,8
Apprentissage	8,6	12,6
Emplois stables	40,6	58,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

## DÉFINITIONS

### Taux d'activité

Le taux d'activité est égal à la part de la population active dans la population totale. Les inactifs comprennent les retraités, les élèves, les étudiants, les stagiaires non rémunérés, les femmes au foyer.

### Travail précaire

Sont considérés comme emplois précaires : les contrats à durée déterminée (CDD), les emplois aidés et l'intérim.

# Les qualifications des salariés

**Du fait du caractère industriel du bassin, les ouvriers occupent la moitié des emplois. Les trois quarts d'entre eux sont qualifiés.**

**La part des emplois de cadre est plus faible que pour la région, particulièrement pour les activités de services.**

**Un salarié sur cinq arrivera à la retraite au cours des dix prochaines années. Dans certains secteurs comme l'administration ou la construction, cette proportion atteint le quart des salariés. Un des prochains enjeux du bassin sera donc leur remplacement.**

## Une main d'œuvre ouvrière surtout qualifiée

Dans le bassin d'Argentan, un emploi sur deux est un emploi d'ouvrier (39 % pour l'ensemble de la région). Les ouvriers sont en effet plus présents dans tous les secteurs d'activité qu'au niveau régional. Toutefois, les fermetures en 2002 de Sufren industries dans l'ameublement, celle fin 2003 d'A.P.M. Walfond dans la fonderie et enfin courant 2004, celle de la MIC dans l'industrie mécanique, affectent majoritairement ce type d'emploi. Ainsi la structure de l'emploi du bassin pourrait progressivement se rapprocher de celle de la région.

Au sein des postes d'ouvriers, la part des emplois qualifiés est forte (72 %, soit légèrement plus que la moyenne bas-normande). Le travail qualifié caractérise surtout l'industrie des biens d'équipement et la construction (respectivement 90 % et 83 % des ouvriers salariés dans ces secteurs).

Les ouvriers sont essentiellement des hommes. Parmi les secteurs importants du bassin, seule l'industrie automobile emploie

## INDICATEURS

- ▷ % d'ouvriers ayant un emploi qualifié : **72 %**
- ▷ % d'emplois de cadres (emploi salarié) : **6%**  
(Basse-Normandie : 8%)
- ▷ Important renouvellement de main d'œuvre à prévoir : **1 salarié sur 5 a atteint 50 ans**

## DÉFINITIONS

### Industrie des biens de consommation

L'industrie des biens de consommation comprend l'habillement, le cuir, l'édition, l'imprimerie, la reproduction, la pharmacie, la parfumerie, l'entretien et les industries d'équipements du foyer.

### Industrie des biens d'équipement

L'industrie des biens d'équipement comprend la construction navale, aéronautique et ferroviaire, les industries d'équipements mécaniques et les industries d'équipements électriques et électroniques.

### Industrie des biens intermédiaires

L'industrie des biens intermédiaires comprend les industries des produits minéraux, les industries du textile, les industries du bois et du papier, la chimie, le caoutchouc, les plastiques, la métallurgie et transformation des métaux et l'industrie des composants électriques et électroniques.

### Services aux entreprises

Les services aux entreprises comprennent les postes et télécommunications, le conseil et l'assistance, les services opérationnels et la recherche et développement.

majoritairement des femmes et offre d'avantage d'emplois non qualifiés qu'en région. Magnetti-Marelli, fabricant de systèmes d'injection pour moteur à essence est le principal employeur de ce secteur. De même, en 2001 dans l'intérim, les deux tiers des postes d'ouvriers offerts sont non-qualifiés. Ils pourvoient dans le bassin d'emploi d'Argentan les besoins de main d'œuvre des industries agroalimentaires, de l'automobile et de la métallurgie-travail des métaux.

Répartition des emplois salariés en 2001 selon leur qualification dans le bassin d'Argentan (en %)

	Chefs d'entreprises & cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Total
<b>INDUSTRIE</b> dont	<b>6,0</b>	<b>12,7</b>	<b>8,0</b>	<b>56,2</b>	<b>17,1</b>	<b>100</b>
- biens intermédiaires	4,7	12,2	5,3	62,3	15,5	100
- biens d'équipement	7,1	14,5	9,4	62,0	7,0	100
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>3,3</b>	<b>8,4</b>	<b>6,8</b>	<b>68,1</b>	<b>13,4</b>	<b>100</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>7,3</b>	<b>16,0</b>	<b>42,7</b>	<b>29,3</b>	<b>4,7</b>	<b>100</b>
<b>SERVICES</b> dont	<b>6,3</b>	<b>21,4</b>	<b>41,8</b>	<b>16,6</b>	<b>13,9</b>	<b>100</b>
- éducation, santé, action sociale	5,9	26,0	50,7	5,6	11,8	100
- services aux entreprises	5,9	12,4	66,6	12,4	2,7	100
- administration	7,6	27,0	60,3	2,5	2,6	100
<b>TOTAL</b>	<b>6,2</b>	<b>16,8</b>	<b>27,7</b>	<b>35,6</b>	<b>13,7</b>	<b>100</b>

Source : DADS 2001 au lieu de travail.

## Répartition des emplois salariés en 2001 selon leur qualification en Basse-Normandie (en %)

	Chefs d'entreprises & cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Total
<b>INDUSTRIE</b> dont	<b>7,0</b>	<b>17,0</b>	<b>8,8</b>	<b>46,7</b>	<b>20,5</b>	<b>100</b>
- biens intermédiaires	7,7	15,3	6,9	48,6	21,5	100
- biens d'équipement	8,5	21,4	8,9	48,8	12,4	100
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>4,2</b>	<b>10,0</b>	<b>7,3</b>	<b>68,0</b>	<b>10,5</b>	<b>100</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>7,1</b>	<b>16,9</b>	<b>44,8</b>	<b>24,5</b>	<b>6,7</b>	<b>100</b>
<b>SERVICES</b> dont	<b>9,7</b>	<b>25,0</b>	<b>44,2</b>	<b>12,7</b>	<b>8,4</b>	<b>100</b>
- éducation, santé, action sociale	8,4	31,5	48,2	5,6	6,3	100
- services aux entreprises	11,5	22,6	32,9	15,5	17,5	100
- administration	12,1	23,5	57,7	2,7	4,0	100
<b>TOTAL</b>	<b>8,3</b>	<b>20,5</b>	<b>32,1</b>	<b>27,5</b>	<b>11,6</b>	<b>100</b>

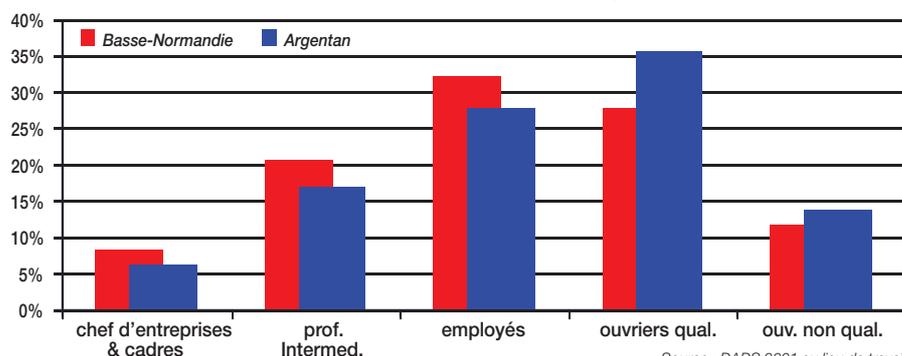
Source : DADS 2001 au lieu de travail.

### Une place des cadres assez modeste

Du fait de cette prédominance des ouvriers dans les effectifs, les fonctions d'encadrement sont un peu moins présentes. Par exemple, les cadres occupent en 2001 seulement 6 % des emplois salariés contre 8 % en Basse-Normandie. Cette différence est particulièrement marquée dans les services, notamment dans l'administration et les services aux entreprises.

Si les emplois hautement qualifiés sont moins occupés par des femmes en région (3 postes sur 10), ils le sont encore moins dans le bassin d'Argentan (2 sur 10). Comme ailleurs, les femmes cadres travaillent essentiellement dans l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale.

### Comparaison des qualifications en 2001 entre le bassin d'Argentan et la Basse-Normandie



Source : DADS 2001 au lieu de travail.

### Répartition des salariés de 50 ans et plus

	Bassin d'Argentan		Basse-Normandie	
	nombre	part (%)	nombre	part (%)
<b>INDUSTRIE</b> dont	<b>690</b>	<b>21,6</b>	<b>18 310</b>	<b>19,2</b>
- biens intermédiaires	220	19,1	5 740	18,6
- biens d'équipement	190	25,4	2 460	18,1
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>110</b>	<b>24,4</b>	<b>4 650</b>	<b>16,7</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>180</b>	<b>14,5</b>	<b>7 610</b>	<b>14,5</b>
<b>SERVICES</b> dont	<b>800</b>	<b>21,2</b>	<b>38 390</b>	<b>20,5</b>
- éducation, santé, action sociale	280	23,1	13 260	21,2
- services aux entreprises	120	13,6	6 470	16,1
- administration	210	27,5	9 740	26,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 780</b>	<b>20,5</b>	<b>68 960</b>	<b>18,9</b>

Source : DADS 2001 au lieu de travail.

### Un salarié sur cinq a plus de 50 ans

En 2001, un salarié sur cinq a plus de cinquante ans dans le bassin d'Argentan. Cette proportion est notamment très forte dans la construction ; elle s'élève à 24 %, soit 8 points de plus qu'au niveau régional. En effet, les créations d'emplois dans ce secteur ont été insuffisantes pour entraîner un rajeunissement des effectifs.

Outre la construction et l'industrie des biens d'équipement, la sphère non marchande pourrait davantage encore être confrontée au renou-

vement de ses salariés dans les années à venir. La part des cinquantenaires y est en effet nettement plus forte qu'en moyenne dans le bassin. Au strict remplacement de ces salariés partant en retraite, pourrait s'ajouter une embauche supplémentaire liée à la croissance de ces secteurs. En effet, ces dernières années, les services ont plutôt soutenu l'emploi. Ils pourraient continuer à le faire dans le futur si on se réfère notamment aux projections réalisées par la DARES au plan national.

Le secteur des services aux entreprises est le seul où la part des cinquantenaires est plus faible dans le bassin (14 %) que dans la région (16 %). L'intérim qui occupe une part prépondérante dans ce secteur dans l'Argentanais, offre en effet un accès à l'emploi à une population souvent jeune et en quête d'insertion professionnelle.

# Les zones environnantes

En matière d'emploi, le bassin d'Argentan est un pôle d'attraction : les actifs venant de l'extérieur y travailler sont deux fois plus nombreux que ceux qui y résident et travaillent hors de ses frontières.

L'environnement du bassin d'Argentan comprend deux couronnes :

- la première est constituée des neuf cantons limitrophes : cette zone est équilibrée du point de vue des migrations alternantes avec le bassin d'Argentan ;
- la deuxième couronne, formée des cantons plus éloignés, est essentiellement une ressource de main d'œuvre pour le bassin d'Argentan.

Le dynamisme économique du canton de Gacé et, dans une moindre mesure, de ceux de Sées, Vimoutiers et la Ferté-Macé, appartenant à la 1<sup>ère</sup> couronne, offre des potentialités de débouchés pour les actifs du bassin d'Argentan.

## Le bassin d'Argentan, ... un pôle d'attraction pour les zones limitrophes et environnantes

Malgré ses difficultés économiques, le bassin d'Argentan demeure un pôle d'attraction pour les cantons limitrophes, voire même pour des cantons plus éloignés en 2<sup>ème</sup> couronne comme Messei, Domfront, Athis de l'Orne, Alençon, Falaise et St Pierre sur Dives, cantons où 30 à 80 résidents viennent exercer leur activité, chaque jour, sur le bassin, sans véritable mouvement inverse.

Les résidents du bassin allant travailler à l'extérieur (730) sont deux fois moins nombreux

que ceux qui viennent de l'extérieur y travailler (1.500) ; d'où l'importance du rôle économique d'Argentan dont l'attractivité dépasse les frontières du bassin lui-même.

Les cantons de la seconde couronne offrent essentiellement de la main-d'œuvre à Argentan et ne constituent pas de réelles possibilités d'accueil aux actifs d'Argentan ; les actifs argentanais travaillant à l'extérieur ne comptent que pour quelques unités.

Zones environnantes du bassin d'Argentan : première et deuxième couronnes



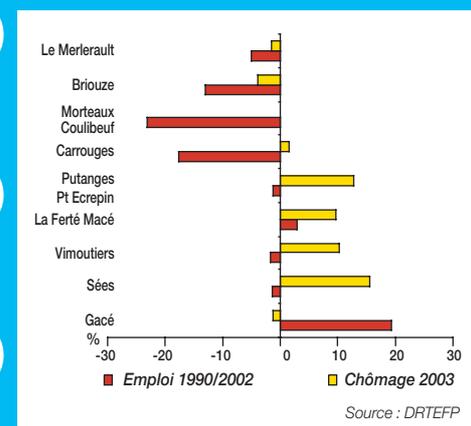
Source : INSEE. Recensement de la population 1999.

## INDICATEURS

▶ Actifs du bassin travaillant à l'extérieur : **730**

▶ Actifs résidant à l'extérieur, travaillant dans le bassin : **1 500**

▶ Evolution de l'emploi et du chômage dans les 9 cantons de la 1<sup>ère</sup> couronne



Première couronne :

84 % des 730 sorties du bassin

62 % des 1500 entrées dans le bassin

Seconde couronne :

6 % des 730 sorties du bassin

24 % des 1500 entrées dans le bassin

## Neuf cantons de la 1<sup>ère</sup> couronne offrent des possibilités d'accueil pour les actifs du bassin

Les 9 cantons de la 1<sup>ère</sup> couronne limitrophe sont à la fois offreurs de ressources de main-d'œuvre et d'accueil des actifs pour le bassin d'emploi. Autrement dit, seuls ces cantons semblent aujourd'hui offrir des possibilités d'accueil à une population locale qui montre, à l'évidence, une faible mobilité géographique. De plus, parmi ces neuf cantons, seul le canton de Gacé est véritablement un canton d'accueil des actifs rési-

dents d'Argentan : 102 argentanais y viennent quotidiennement travailler alors que 42 gacéens font le trajet inverse.

Trois cantons : Sées, Vimoutiers et la Ferté-Macé sont à la fois des cantons d'accueil des actifs résidents et des cantons ressources de main-d'œuvre pour le bassin d'Argentan : autant d'actifs vont de l'intérieur vers l'extérieur et inversement.

Cinq derniers cantons sont essentiellement un réservoir de main-d'œuvre pour le pôle d'Argentan, les entrées quotidiennes dans le bassin sont nettement plus importantes que les sorties vers ces cantons, mais ces derniers confirment quelques possibilités d'accueil ; il s'agit des cantons de Putanges-Pont-Ecrepin, Carrouges, Morteaux-Coulibeuf, Briouze et Le Merlerault.

## Une 1<sup>ère</sup> couronne à l'emploi agricole prédominant, non dénuée de dynamisme dans le secteur concurrentiel

Les cantons de la 1<sup>ère</sup> couronne autour du bassin d'Argentan sont majoritairement des cantons « ressources de main-d'œuvre » pour le bassin d'Argentan, faute d'un dynamisme de l'emploi suffisant.

La 1<sup>ère</sup> couronne a perdu, au total, 1.250 emplois salariés ou non salariés entre 1990 et 1999 dans des termes assez identiques au bassin d'Argentan lui-même (-6,3% contre -6,0%). Le phénomène de concentration des exploitations agricoles a largement contribué à ce déficit puisque 40% des emplois d'exploitants ont disparu (-1.600) avec une contrepartie positive sur l'emploi salarié du secteur qui lui, à l'opposé, s'est accru de 140 unités (+22%). Fortement agricole (18% des actifs occupés y travaillent), la 1<sup>ère</sup> couronne n'a pas vraiment dégagé d'emplois supplémentaires sur la décennie 90 : l'industrie et la construction ont perdu respectivement 20% et 11% de leurs effectifs salariés, pertes qui ont toutefois été compensées par autant de créations d'emplois tertiaires.

A partir de 1999, les 2 années de bonne conjoncture ont largement bénéficié au secteur privé sur la 1<sup>ère</sup> couronne, puisque la

### Evolution de l'emploi depuis 1990

Cantons de la 1 <sup>ère</sup> couronne	Evol. Pop. Active occupée	Evol. Emploi salarié du secteur privé (%)	
	90/99 <sup>(1)</sup>	98/00 <sup>(2)</sup>	00/02 <sup>(2)</sup>
Gacé	-0,4	+37,8	+8,2
Sées	-5,9	+8,7	+1,0
Vimoutiers	-5,0	-1,3	+8,4
La Ferté Macé	+2,1	+17,5	-13,7
Putanges Pt Ecrepin	-4,6	+2,4	+6,4
Carrouges	-22,0	+17,8	+3,6
Morteaux Coulibeuf	-19,6	-16,7	+1,8
Briouze	-16,0	+73,9	-0,1
Le Merlerault	-16,3	+7,8	+12,2
<b>Ensemble des 9 cantons</b>	<b>-6,3</b>	<b>+11,5</b>	<b>-2,1</b>
<b>Bassin d'Argentan</b>	<b>-6,0</b>	<b>+9,8</b>	<b>-7,0</b>

(1) RP de mars 1990 et mars 1999

(2) ASSEDEC fin 98, fin 2000 et fin 2002

Source : DRTEFP

création d'emploi y est même un peu plus intense que sur le bassin d'Argentan (+11,5% contre +9,8%). Le retournement de conjoncture sur les deux années suivantes (2001 et 2002) marque un retrait de l'emploi mais la 1<sup>ère</sup> couronne est beaucoup moins affectée (-2,1%) que ne l'est le bassin d'Argentan

(-7,0%) qui lui subit déjà de plein fouet les restructurations en chaîne. Finalement le secteur concurrentiel en 4 ans, de fin 98 à fin 2002, a dégagé 830 emplois supplémentaires sur les cantons de la 1<sup>ère</sup> couronne, alors que le bassin d'Argentan a perdu en 2 ans 80% des emplois créés entre 1998 et 2000.

## Opportunités croissantes sur le canton de Gacé Opportunités maintenues sur les cantons de La Ferté-Macé, Sées et Vimoutiers

En agrégeant l'évolution de l'emploi total entre 1990 et 1999 et l'évolution du seul emploi salarié du secteur privé de 1998 à fin 2002, ce qui omet sur la dernière période le déficit de l'emploi non salarié dû au secteur agricole, il en ressort qu'en 13 ans, la 1<sup>ère</sup> couronne est légèrement déficitaire en emplois (-2,1%), ce qui offre, a priori, peu d'opportunités aux actifs du bassin d'Argentan. Dans ce contexte peu dynamique, certains cantons font exception. Les 5 cantons ressources de main-d'œuvre pour le bassin d'Argentan confirment cet état de fait par une certaine dévitalisation de leur propre tissu économique sur le long terme : ils ont perdu 11% de leurs emplois en 13 ans. Les 3 cantons, dont les migrations journalières sont nombreuses tant en provenance d'Argentan que vers Argentan, sont aussi les cantons aux plus forts potentiels économiques de la 1<sup>ère</sup> couronne (59% des emplois y sont

localisés). Leur attrait pour les actifs résidents du bassin d'Argentan tient à la fois à un certain ancrage du tissu économique local et à un certain équilibre global de leurs emplois. Les créations d'emplois dans les activités de service compensent les pertes dans les secteurs agricole et industriel.

Un seul canton limitrophe au bassin d'Argentan offre de véritables opportunités croissantes pour les actifs d'Argentan grâce à son expansion continue dans le secteur concurrentiel, c'est celui de Gacé. Près de 20% d'emplois supplémentaires en 13 ans avec un développement de l'emploi industriel sur les 4 dernières années : 170 emplois ont été créés dans l'industrie entre 1998 et 2000 et 100 autres entre 2000 et 2002. Le dynamisme de la métallurgie – transformation des métaux a succédé à celui de l'industrie agro-alimentaire.

Cantons de la 1 <sup>ère</sup> couronne	Evolution nette agrégée de l'emploi 1990/2002	
	nombre	%
Gacé (canton d'accueil)	+311	+19,3
<b>3 cantons Accueil + Ress. Main d'œuvre</b>	<b>+56</b>	<b>+0,5</b>
Sées	-41	-1,4
Vimoutiers	-53	-1,7
La Ferté Macé	+150	+3,0
<b>5 cantons Ress. Main d'œuvre</b>	<b>-778</b>	<b>-11,2</b>
Putanges Pt Ecrepin	-19	-1,2
Carrouges	-256	-17,7
Morteaux Coulibeuf	-224	-23,1
Briouze	-210	-13,0
Le Merlerault	-69	-5,1
<b>Ensemble des 9 cantons</b>	<b>-411</b>	<b>-2,1</b>

Source : DRTEFP

## Grâce à son développement, le canton de Gacé échappe à la montée du chômage

Les 9 cantons de la 1<sup>ère</sup> couronne comptent autant de demandeurs d'emploi que les 6 cantons du bassin d'Argentan (1.740 contre 1.770 à fin décembre 2003) mais le niveau de la demande d'emploi rapporté à la population active occupée ou taux de demande d'emploi, est lui nettement moins intense qu'il ne l'est sur le bassin d'emploi : 8,1% contre 10,8%, soit près de 3 points en moins. Les difficultés du territoire pèsent directement sur la population du pôle d'Argentan dont le chômage a augmenté deux fois plus vite en un an sur le bassin que sur la 1<sup>ère</sup> couronne (+13% contre +6%).

Cantons de la 1 <sup>ère</sup> couronne	DEFM (cat.1) au 31/12/03	Evolution sur un an	Taux de demande d'emploi
Gacé	152	-1,3	9,2
Sées	238	+15,5	7,9
Vimoutiers	288	+10,3	9,5
La Ferté Macé	383	+9,7	8,0
Putanges Pt Ecrepin	142	+12,7	7,8
Carrouges	133	+1,5	7,0
Morteaux Coulibeuf	181		9,8
Briouze	99	-3,9	5,6
Le Merlerault	123	-1,6	7,7
<b>Ensemble des 9 cantons</b>	<b>1739</b>	<b>+6,3</b>	<b>8,1</b>
<b>Bassin d'Argentan</b>	<b>1767</b>	<b>+12,9</b>	<b>10,8</b>

Source : DRTEFP

Pour les 5 cantons ressources de main-d'œuvre, à faibles opportunités locales, l'évolution récente du chômage reste modérée (+2%) et les tensions sociales demeurent restreintes (7,6%). Seul le canton de Putanges-Pont-Ecrepin pourrait avoir subi des dommages collatéraux, sa demande d'emploi a progressé de 13% en un an.

Pour les 3 cantons à migrations journalières importantes et équilibrées avec le pôle d'Argentan, la situation demeure moins favorable, le chômage augmente à nouveau (+11% en moyenne sur un an) et les tensions sans être

excessives (8,4% en moyenne) restreignent les possibilités d'accueil des actifs résidents d'Argentan. Le canton de La Ferté-Macé a dû faire face à la disparition de l'industrie de la chaussure et à une forte baisse de l'intérim, le canton de Sées à des pertes d'emplois disséminées dans le commerce de gros, la construction et l'industrie agro-alimentaire. Quant au canton de Vimoutiers plutôt épargné sur le plan économique, il semble avoir davantage subi sur son marché du travail des dommages collatéraux.

Seul le canton de Gacé a pleinement bénéficié de son développement. Dans un contexte général de hausse du chômage, le sien régresse légèrement en 2003 (-1%). Du fait de son attrait, il n'est pas épargné par des difficultés d'insertion, son taux de demande d'emploi atteint 9,2%. S'il demeure le canton le plus dynamique de la couronne environnante du bassin d'Argentan, ses capacités d'accueil sont à la mesure de sa taille, il ne représente que le dixième de l'économie du bassin d'Argentan.



# L'emploi

*Au cours des années quatre-vingt dix, l'emploi du bassin d'Argentan se caractérise par une évolution originale, en comparaison de celle de la Basse-Normandie. En effet, l'emploi salarié du secteur privé diminue à Argentan, à l'opposé du niveau régional. Dans le même temps, l'emploi du secteur public diminue en Basse-Normandie et progresse à Argentan, insuffisamment cependant pour éviter une diminution de l'emploi salarié du bassin. A la fin de la décennie, l'emploi salarié du secteur privé connaît une embellie, annihilée par le retournement conjoncturel de 2001. C'est dans ce contexte qu'interviennent les événements de 2003 (fermeture d'APM) et de 2004 (fermeture annoncée de la MIC) d'un territoire qui pâtit en outre de difficultés de renouvellement de son tissu économique de très petites entreprises.*

## Le secteur public soutient un secteur privé en perte de vitesse

Sur la décennie 90, le bassin d'Argentan a connu une évolution de l'emploi par statut opposée à celle de la région. Les créations d'emplois salariés sur Argentan proviennent du secteur public (+370, +11%) alors que dans le même temps, le territoire régional en perd 11.000, soit 7,5%.

Le dynamisme de l'emploi régional essentiellement dû au développement du secteur privé (+14,8%) ne s'est pas affirmé sur le bassin qui a perdu 220 emplois (-2,4%). L'essentiel des

créations d'emplois publics proviennent de l'ouverture du Centre de détention alors que les pertes d'emploi du secteur privé sont imputables à l'industrie. Le déclin de l'emploi industriel (-15%) a particulièrement frappé Argentan. Seuls deux autres bassins d'emploi bas-normands, ceux de Cherbourg et de l'Aigle présentent sur cette période un déclin aussi prononcé. Le déclin industriel d'Argentan s'identifie à la fermeture de l'unité MOULINEX d'Argentan en juillet 1997 avant la disparition quasi-complète du groupe en 2001.

L'emploi total	R. P. 1990		R.P. 1999	
	Nombre	%	Nombre	%
salariés	12 408	79,8	12 553	85,8
secteur public	3 304	21,2	3 672	25,1
secteur privé	9 104	58,6	8 881	60,7
non salariés	3 148	20,2	2 073	14,2
Ensemble	15 556	100,0	14 626	100,0

Source : INSEE

## La conjoncture exceptionnelle de 1999 et 2000 relance la dynamique de l'emploi dans le secteur privé

Malgré les difficultés liées à la disparition de l'unité MOULINEX, le bassin bénéficie des deux années exceptionnelles de croissance généralisée de l'emploi. Le secteur privé marchand accroît son effectif salarié de près de 10% en 2 ans, de fin 98 à fin 2000 (+770 emplois supplémentaires). L'industrie, malgré la fermeture de la SOUDURE MODERNE et un plan de réduction d'emploi à la M.I.C. (Mécanique Industrie Chimie), fabricant de transpalettes dont la fermeture sera programmée plus tard en 2004, bénéficie, sur

cette période, d'une activité bien orientée. Les pertes de l'industrie des biens mécaniques (-120) sont compensées par les gains dans l'industrie des produits minéraux (+120) et les autres activités industrielles sont généralement bénéficiaires de quelques emplois, voire même de quelques dizaines d'emplois : la métallurgie et transformation des métaux (+40), la chimie, caoutchouc, plastique (+20), l'industrie du bois et papier (+15), l'édition - imprimerie (+15).

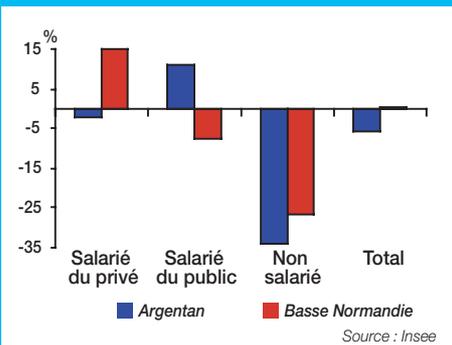
Dans les autres grands secteurs d'activité, le développement des commerces de détail pallie les premières difficultés rencontrées par une unité spécialisée dans le commerce de gros (HYPERFROID - HYPERFRAIS) et le doublement des effectifs employés dans les services opérationnels vers les entreprises (de 580 à 1.260) contribue au renforcement des activités de services peu développées sur le bassin. Finalement, sur ces 2 années, l'emploi marchand s'est accru dans les mêmes termes qu'au plan régional (+9,2%).

## INDICATEURS

▶ **Nombre d'emplois en 1999 : 14 600 (2,7%)**  
Basse-Normandie 539.900 (100,0%)

▶ **Evolution de l'emploi total de 1990 à 1999 : -900**  
Basse-Normandie +2.100

▶ **Evolution de l'emploi de 1990 à 1999 par statut**



▶ **Evolution de l'emploi du secteur privé :**

- en 1999 et 2000 : **+750**
- en 2001 et 2002 : **-600**

## A partir de 2001, le déclin s'installe à nouveau et en 2 ans, les bénéfices engrangés précédemment ont presque disparu

Avec le retournement de conjoncture dès la mi-2001 et la disparition quasi-complète du groupe MOULINEX avec 3.000 emplois rayés dans le secteur phare de l'industrie des équipements du foyer, la Basse-Normandie maintient difficilement le cap de la croissance de ses effectifs salariés dans le secteur privé. Cet événement a eu aussi des conséquences importantes sur les fournisseurs et les sous-traitants. De fin 2000 à fin 2002, la Basse-Normandie est donc confrontée à une croissance très ralentie de son emploi salarié privé (+3.400 emplois) puisqu'elle atteint seulement 1% en 2 ans.

Dans ce contexte morose, le bassin d'Argentan a été l'un des bassins les moins épargnés de la région. Il a perdu 600 emplois en 2 ans, soit 7% de ses effectifs, soit 80% des gains engrangés les 2 années précédentes. Plus de la moitié du déficit est due aux

### L'emploi du secteur privé marchand

	Fin 98	Fin 2000	Fin 2002	Evolution	
				98/00	00/02
Industrie	3 326	3 411	3 078	+ 85	- 333
Construction	546	541	524	- 5	- 17
Commerces	1 329	1 350	1 316	+ 21	- 34
Services	2 611	3 280	3 065	+ 669	- 215
<b>Ensemble</b>	<b>7 818</b>	<b>8 584</b>	<b>7 983</b>	<b>+ 766</b>	<b>- 601</b>

Source : ASSEDIC

activités industrielles avec la poursuite du plan de réduction des effectifs à la MIC dans la construction des transpalettes, filiale d'un groupe allemand, la restructuration d'UNILEVER-COGESAL qui a pâti de la réorganisation européenne du groupe néerlandais, les incidences sur des fournisseurs et sous-traitants du groupe MOULINEX et les premières difficultés rencontrées dans la fonderie/travail des métaux

Les activités tertiaires quant à elles n'ont pas été épargnées, le retournement de conjoncture et les restructurations industrielles engagées ont eu des effets directs sur les services opérationnels qui ont perdu près de 400 emplois en 2 ans (intérim + services d'entretien et de sécurité) soit près de 60% des gains antérieurs.

## 2003 et 2004, deux nouveaux chocs pour la métallurgie

Les résultats de l'emploi pour 2003 et 2004 seront affectés de deux nouvelles fermetures d'établissements industriels, représentant une perte de 700 emplois.

La première est effective en 2003 : après une première vague de 211 licenciements au printemps 2003, la Fonderie APM VALFOND, travaillant exclusivement pour des clients de la filière automobile suite à la mise en liquida-

tion judiciaire de l'entreprise, a licencié fin 2003, les 141 derniers salariés sur le site d'Argentan. L'entreprise cesse donc son activité et perd 350 emplois.

La seconde annoncée en décembre 2003 sera effective en 2004 : la décision du groupe allemand JUGHEINRICH de mettre un terme à l'activité de la société MIC à Argentan va entraîner la suppression des 310 derniers

emplois de l'entreprise qui en comptait 350 en fin 2002.

C'est dans ce contexte que le 12 janvier 2004 est intervenue la signature du contrat de site du bassin d'emploi d'Argentan, l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités locales s'engageant, à hauteur de 20 millions d'euros, à redynamiser le tissu économique et social du bassin en trois ans.

## Des difficultés accrues de renouvellement du tissu des très petites entreprises

Comme aux niveaux départemental et régional, le tissu économique du bassin d'emploi d'Argentan s'appuie sur la diversification des très petites entreprises (TPE). Au nombre de 652 dans le secteur privé en 2002, ces dernières représentent 83% de l'ensemble des établissements de la zone. Bien que d'un poids inférieur dans l'emploi, elles n'en occupent pas moins un salarié sur quatre. Ceci posé, la récente période se caractérise par des difficultés de renouvellement des TPE, accrues dans le bassin d'emploi d'Argentan.

En effet, au cours de la période 2000-2002, le nombre de TPE a diminué de 4,5%, contre respectivement -1,1% et -0,7% dans l'ensemble du département et de la région. La diminution du nombre d'établissements

s'est accompagnée de celle de l'emploi correspondant, à un rythme plus élevé pour Argentan (-2,2%) que pour l'Orne (-1,1%), la Région présentant même un résultat positif (+1,2%).

### Evolution du nombre d'établissements (N) et de l'Emploi (E) des TPE de 2000 à 2002

	ARGENTAN		ORNE		BASSE-NORMANDIE	
	N	E	N	E	N	E
Nombre	- 31	- 45	- 60	- 179	- 202	+ 1 020
%	- 4,5	- 2,2	- 1,1	- 1,1	- 0,7	+ 1,2

Source : DRTEFP

# La **tendance** du **chômage** et les **risques d'exclusion**

La dégradation de la situation de l'emploi du bassin d'Argentan, au cours des dernières années, a eu des conséquences directes sur le marché du travail. Le chômage s'est accru de 300 personnes en trois ans, soit à un rythme supérieur de 45% à celui de la Basse-Normandie. La croissance du chômage a tout particulièrement touché les hommes, les jeunes demandeurs d'emploi ainsi que les plus âgés. Désormais, le bassin d'Argentan est le territoire régional aux tensions les plus fortes sur le marché de travail, avec un taux de chômage égal à 10,7%. L'exclusion touche notamment les jeunes et les bénéficiaires du RMI. Le poids des adultes sans diplôme professionnel, ainsi que celui des demandeurs non qualifiés, tant ouvriers qu'employés, dans le chômage local, apparaît également préoccupant.

## La croissance du chômage de 20% en trois ans dans le bassin d'Argentan...

La détérioration de la situation de l'emploi dans le bassin d'emploi d'Argentan a pour corollaire la croissance du chômage : 300 chômeurs supplémentaires, soit + 20% entre fin 2000 et fin 2003. Cette progression, comparable à celle de l'Orne (+22%), est nettement supérieure à celle de la région tout entière : + 14%.

Evolution du chômage (catégorie 1)

	Argentan	Orne	Basse-Normandie
Décembre 2000	1 478	8 959	50 359
Décembre 2003	1 767	10 899	57 169
<b>Evolution :</b>			
nombre	+ 289	+ 1 940	+ 6 810
%	+ 19,6	+ 21,7	+ 13,5

Source : DRTEFP

## ... touche davantage les hommes et les âges extrêmes que les autres catégories

Trois catégories de demandeurs d'emploi sont davantage touchées par l'augmentation du chômage que les autres : les hommes (+37%), les chômeurs âgés de plus de 50 ans (+31%) et les jeunes (+28%). La croissance du chômage est en revanche plus limitée pour les adultes d'âge intermédiaire (+14%) et surtout pour les femmes (+4%). Comparé à celui de la Basse-Normandie, le rythme de progression du chômage du bassin d'Argentan est identique pour les femmes (+4%). Pour les autres catégories de demandeurs d'emploi, la croissance est plus vive dans le bassin d'Argentan qu'en moyenne régionale : +13 points pour les hommes,

+ 12 points pour les plus de 50 ans, + 5 points pour les 25-49 ans et + 5 points pour les jeunes.

Evolution du chômage (cat. 1) par sexe et âge entre décembre 2000 et décembre 2003 en %

	Argentan	Basse-Normandie
Hommes	+ 37,3	+ 24,2
Femmes	+ 4,3	+ 3,9
- 25 ans	+ 28,4	+ 23,5
25 à 49 ans	+ 14,1	+ 8,8
50 ans et +	+ 31,2	+ 19,7

Source : DRTEFP

## INDICATEURS

Evolution du chômage en 3 ans (décembre 2000 à décembre 2003) :

**+19,6%**

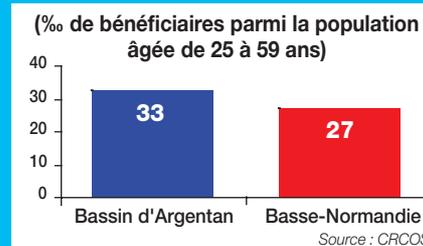
Basse-Normandie : + 13,5%

Taux de chômage en décembre 2003 :

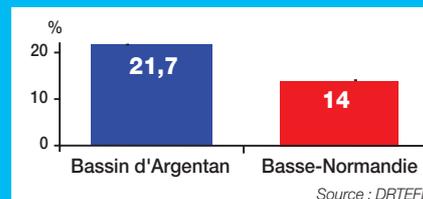
**10,7%**

Basse-Normandie : 9,3%

Importance du R.M.I.



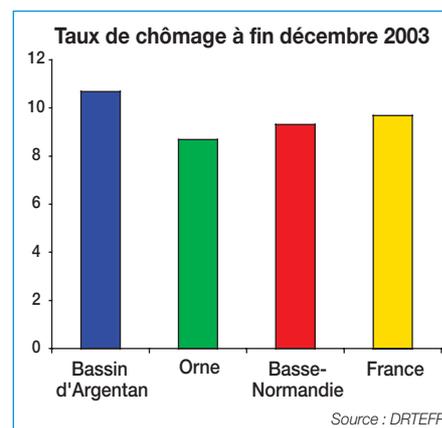
Importance des ouvriers non qualifiés parmi les demandeurs d'emploi



## Les tensions sur le marché du travail les plus aiguës de la région...

Traditionnellement, le Nord de la Basse-Normandie présente les tensions sur le marché du travail les plus vives, le taux de chômage des zones d'emploi de Caen, Cherbourg et Lisieux étant supérieur à 10%, à la différence de celui des autres zones d'emploi, dont le taux de chômage oscille entre 6,5% et 9,7%.

L'accumulation des difficultés économiques au cours de la récente période a propulsé le bassin d'emploi d'Argentan au rang de territoire aux tensions les plus aiguës sur le marché du travail en Basse-Normandie. Son taux de chômage concerne 10,7% de la population active et dépasse celui de Lisieux (10,6%), Caen (10,5%) et Cherbourg (10,3%). Il est supérieur de deux points à celui de l'Orne (8,7%), de 1,4 point à celui de la Basse-Normandie (9,3%) et d'un point à celui de la France (9,7%).



## ... associées à des risques d'exclusion accrus

Comme les autres territoires de la région bas-normande, le bassin d'emploi d'Argentan est touché par l'exclusion sur le marché du travail, avec une acuité renforcée pour certains publics :

- les chômeurs ayant plus de deux ans d'inscription, - le noyau dur du chômage -, au nombre de 160 personnes sur le territoire du bassin d'Argentan, représentent 9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi ; cette proportion est inférieure de 0,9 point à celle qui s'applique à la Basse-Normandie tout entière (10,8%) et supérieure de 0,7 point à celle de l'Orne (9,2%) ;

- le chômage des jeunes de moins de 25 ans concerne 440 personnes : il a augmenté de 28,4% en trois ans et il représente 24,8% de l'ensemble des chômeurs, soit une proportion comparable à la moyenne régionale (24,6%) et départementale (24,7%) mais supérieure de 4,8 points à la moyenne nationale (19,8%) ;

- le Revenu Minimum d'Insertion concerne 600 personnes dans le bassin d'emploi d'Argentan. Cette population est composée à 58% de femmes, soit 5 points de plus que la moyenne régionale. En outre, 33 personnes

### Structure du chômage

	Argentan	Orne	Basse-Normandie
<b>Chômeurs de très longue durée</b>			
Nombre	158	978	6 058
%	9,9	9,2	10,8
<b>Jeunes de moins de 25 ans</b>			
Nombre	413	2 627	14 190
%	25,9	24,7	25,2
<b>Niveau de formation VI et V bis Plus de 26 ans</b>			
Nombre	349	2 422	11 150
%	31,3	31,7	28,2
<b>Employés non qualifiés</b>			
Nombre	371	2 077	11 464
%	23,6	19,9	21,0
<b>Ouvriers non qualifiés</b>			
Nombre	341	2 115	7 637
%	21,7	20,3	14,0

Source : DRTEFP - Corinthe

sur 1.000 âgées de 25 à 59 ans sont titulaires de cette allocation dans le Bassin d'Argentan, soit 6 de plus qu'en Basse-Normandie et 3 de plus que dans l'Orne. En ce qui concerne l'Allocation de Parent Isolé et l'Allocation d'Adulte Handicapé, Argentan, avec respectivement 85 et 525 allocataires apparaît relativement moins concerné par ces minima sociaux que l'ensemble du département et de la région.

Outre ces facteurs d'exclusion du marché du travail, deux autres indicateurs contribuent à fragiliser le chômage local :

- le premier concerne le niveau de formation initiale des personnes à la recherche d'un emploi, et plus particulièrement de celles âgées de plus de 26 ans. En effet, 31,3% des chômeurs adultes du territoire du bassin ont un niveau de formation équivalent à la fin de la scolarité obligatoire ou à la sortie de la classe de troisième, soit 3,1 points de plus que la moyenne régionale ;

- le second indicateur se rapporte au poids des personnes sans qualification dans le chômage : les employés non qualifiés représentent 23,6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, soit 2,6 points de plus que pour la Basse-Normandie et 3,7 points de plus que pour l'Orne. Quant aux ouvriers non qualifiés, ils pèsent pour 21,7% dans le chômage d'Argentan, soit 7,7 points de plus que la moyenne régionale.

### Allocataires de minima sociaux

	Argentan	Orne	Basse-Normandie	
<b>RMI</b>	Nombre	602	3 929	18 078
	Densité (1)	3,3	3,0	2,7
<b>API</b>	Nombre	85	679	3 870
	Densité (1)	7,7	8,5	9,2
<b>AAH</b>	Nombre	525	4 320	22 017
	Densité (1)	2,6	2,9	3,0

Source : CROS - données CAF et MSA au 31/12/02

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

API : Allocation de Parent Isolé

AAH : Allocation d'Adulte Handicapé

(1) Densité : pour le RMI et l'AAH : part des allocataires dans la population totale des 20-59 ans en % ; pour l'API : part des allocataires parmi les familles monoparentales en %

# Les embauches et les tensions

Le marché de l'offre d'emploi a connu en 2003 un regain dans le bassin d'Argentan, après une période de trois années de baisse continue du nombre d'offres d'emploi déposées à l'ANPE. Ce retournement est lié, pour partie, aux opportunités d'embauche induites par les travaux autoroutiers en cours. D'une façon générale, l'offre d'emploi sur Argentan se caractérise par la prédominance des domaines de la production : bâtiment, mécanique, travail des métaux, transports, manutention. Les domaines professionnels tertiaires ont du mal à s'affirmer, mais les offres d'emploi progressent significativement dans les services aux entreprises et aux particuliers et dans les commerces. Malgré l'augmentation du chômage, des difficultés de recrutement subsistent, notamment dans des professions du bâtiment (maçons, plombiers-chauffagistes), de l'alimentation (boulangers-pâtisseries) et de la santé (infirmiers, sages-femmes, professions para-médicales).

## Une remontée de l'offre d'emploi en 2003 après une chute de 3 ans

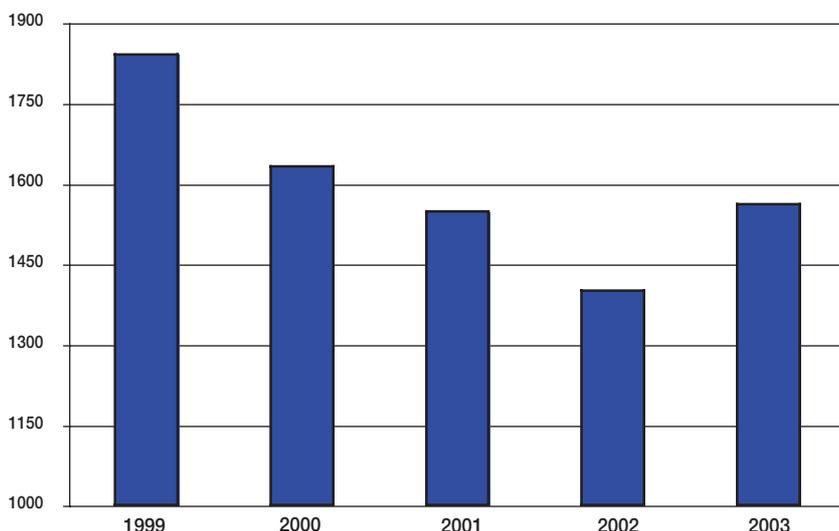
Le bassin d'Argentan élargi ici au canton de Vimoutiers (en référence à la zone couverte par l'Agence Locale pour l'Emploi) a offert 1.560 opportunités d'embauche via l'ANPE en 2003, soit 11% de plus qu'en 2002.

Ce regain des offres d'emploi sur le bassin en 2003 dans un contexte régional à la baisse (-6%) atténue le pessimisme affiché depuis 1999 sur le marché local. Sur les trois années antérieures, le niveau d'offres n'avait cessé de régresser, plus de 1.800 unités en 1999,

1.400 en 2002, soit une chute d'un quart en 3 ans (-24%), alors que la tendance régionale restait proche de son niveau de 1999 (-2%).

Toutes proportions gardées et malgré les restructurations entreprises, le bassin maintient une dynamique du marché de l'offre proche de la moyenne régionale. Si le bassin compte 2,6% des actifs régionaux, sur le marché de l'offre régionale, il pesait un peu moins en 2002 (2,4%) mais un peu plus en 2003 (2,8%).

Evolution des offres déposées à l'ANPE



Source : DRTEFP

## INDICATEURS

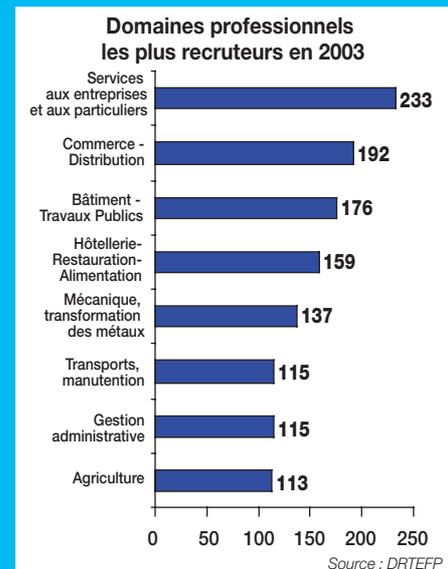
Offres d'emploi déposées à l'ANPE (2003) : **1 560 (2,8%)**  
Basse-Normandie : 55.140 (100,0%)

Poids du bassin d'Argentan dans les offres d'emploi en Basse-Normandie



Source : DRTEFP

Domaines les plus recruteurs en 2003 dans le bassin d'Argentan



Source : DRTEFP

Des tensions de recrutement dans des professions :  
**du bâtiment**  
**de la santé**  
**de l'alimentation**

## Les domaines professionnels de la production représentent encore près d'une opportunité d'embauche sur deux sur la zone

Bassin de production, Argentan offre toujours un potentiel d'embauche dans les professions dites de production (49% avec les professions du transport et de la manutention) supérieur à celui de la moyenne régionale (41%) mais ce potentiel, assez proche du poids des dits secteurs d'activité de production, devrait connaître le même sort que celui des secteurs concernés, si un nouveau développement de l'emploi industriel ne parvient pas à émerger dans les années à venir. Professions du bâtiment – travaux publics, de

la mécanique – travail des métaux et du transport - manutention sont largement prédominantes dans les recrutements locaux, mais seules celles du Bâtiment et Travaux Publics, avec l'ouverture de nouveaux chantiers dont celui des travaux autoroutiers offrent des opportunités croissantes (+50% en 2003).

Du même ordre qu'en 2002, les propositions faites dans la mécanique et le travail des métaux (+2,2%) sont par contre nettement inférieures à celles de 2001 (-24%). La dis-

parition de la fonderie APM Valfond et la réduction d'effectifs avant la disparition programmée de la MIC, deux unités majeures du secteur, expliquent ces moindres opportunités.

Le domaine du transport – manutention a subi depuis 2000 le même sort que celui de la mécanique – travail des métaux, les offres ont progressivement diminué d'un quart entre 2000 (155) et 2003 (115). A noter également que dans ces deux domaines de professions, les offres formulées sont plus précaires que par le passé, une offre seulement sur quatre est de longue durée en 2003 (CDI ou CDD de plus de 6 mois).

Le manque de dynamisme et de développement de l'industrie agro-alimentaire, activité pourtant prédominante sur la zone avec une activité saisonnière marquée favorisant les courants d'embauche, s'exprime pleinement par le nombre restreint des offres déposées dans les professions du process et ceci depuis le début de la nouvelle décennie (30 à 50 par an de 2000 à 2002 et 66 en 2003).

Les domaines professionnels les plus recruteurs en 2003

	Offres déposées à l'ANPE	Evolution annuelle (%)	dont offres durables (%)
Services aux entreprises et aux particuliers	233	+11,5	34
Commerce - Distribution	192	+9,1	71
Bâtiment - T.P.	176	+50,4	40
Hôtel. Restaurat. Alimentation	159	+10,4	69
Mécanique, Travaux métaux	137	+2,2	24
Transports, Manutention	115	-7,3	28
Gestion, Administration	115	-12,2	39
Agriculture	113	-13,1	25
<b>Ensemble des domaines</b>	<b>1561</b>	<b>+11,4</b>	<b>43</b>

Source : DRTEFP

## Le développement des opportunités d'embauche dans les professions tertiaires ne s'affirme pas suffisamment

La dynamique générale de l'emploi dans les services et les commerces rend normalement de plus en plus prédominants les domaines tertiaires dans le recrutement (59% des offres régionales). Le faible développement des activités commerciales et de services sur le bassin les place tout juste à égalité avec les domaines de production et leur progression du dépôt d'offre progresse au mieux

de 4% par an. Cette affirmation mérite d'être pondérée par le fait que certaines professions tertiaires comme celles de la gestion - administration des entreprises sont présentes également dans les activités secondaires, ce qui explique la baisse de 12% du courant d'offre d'emploi en 2003 pour ces dites professions (secrétaires et employés administratifs).

## Deux domaines professionnels offrent davantage d'opportunités qu'hier

Hormis la gestion – administration des entreprises, trois autres domaines présentent aujourd'hui des opportunités d'embauche prédominantes sur le bassin.

Deux domaines offrent des opportunités croissantes :

- les services aux entreprises et aux particuliers, dont le dépôt d'offre s'est accru de 49% en 2 ans : il concerne principalement des postes d'agents d'entretien et des employés de maison ;

- les professions du commerce, avec une augmentation des offres de 52% en 2 ans ; vendeurs, caissiers – employés de libre service et maîtrise des magasins en bénéficient.

Un domaine présente des opportunités en dents de scie, l'hôtellerie - restauration - alimentation : 174 offres en 2001, 144 en 2002 (-17%), 159 en 2003 (+10%). Ces opportunités sont toutefois inférieures à ce qu'elles étaient en début de décennie.

## Huit professions présentent des tensions sur le recrutement

Conséquence même des fortes mutations économiques locales avec d'un côté des suppressions massives d'emplois dans des secteurs industriels dominants et de l'autre des opportunités toujours bien orientées dans les domaines professionnels tertiaires et du bâtiment, le bassin conjugué à la fois augmentation du chômage (+9,0%) et augmentation des offres (+11,4%).

Confrontées à la fois au retrait des propositions d'embauche et à un chômage croissant, les professions industrielles sont devenues exemptes de tensions sur le recrutement. A un moindre degré les professions de l'hôtellerie – restauration à tensions au niveau régional (cuisinier, serveur) ne sont pas concernées par de telles difficultés de réponse.

Les nombreux postulants aux postes offerts font face à un faible dynamisme des embauches dans le secteur. Si des tensions de recrutement subsistent sur le bassin d'Argentan, elles relèvent des domaines en pénurie de personnes qualifiées comme celui de la santé (infirmiers, sages-femmes ; professions para-médicales), en difficulté latente de réponse faute de candidats adaptés ou d'opportunités attractives, comme le bâti-

Professions	Offres/Demandes (enregistrées) en 2003	Taux de demande d'emploi à fin 2003 <sup>(1)</sup>
Maçons	1,5	9,9
Plombiers - chauf.	1,0	9,2
Employés banque et assurances	1,5	2,2
Maîtrise des magasins	2,9	2,3
Boulangers - pâtisseries	1,8	5,8
Infirmières -sages femmes	2,0	1,0
Professions para-médicales	1,0	3,4
Prof. De l'orientation et action sociale	1,7	9,4
<b>Ensemble des professions sur le bassin d'emploi</b>	<b>0,4</b>	<b>11,8</b>
<b>Ensemble des professions sur la Basse-Normandie</b>	<b>0,5</b>	<b>11,0</b>

(1) DEFM (Cat. 1+6) rapporté à la population active ayant un emploi au RP 99

Source : DRTEFP

ment, l'alimentation (maçons, plombiers – chauffagistes, boulangers – pâtisseries) ou encore d'un marché restreint au niveau local (employés de banque et assurances, maîtrise de magasins, professions de l'orientation et de l'action sociale).

Pour les huit professions citées, l'offre d'emploi collectée par l'ANPE dépasse le nombre de postulants et le niveau de demande d'emploi est soit limité à sa plus simple expression (professions de la santé), soit encore excé-

dentaire (professions du bâtiment). Pour le premier domaine, le manque de postulants confirme la pénurie, pénurie qui va bien au-delà du territoire local et même du territoire régional, qui passe inévitablement par une augmentation des effectifs à former. Pour le second, la réponse relève non seulement d'une mobilisation régionale, mais aussi d'un fort engagement au niveau local pour rapprocher offreurs (PME du bâtiment) et demandeurs d'emploi peu formés ou peu intéressés par les conditions qui leur sont offertes.

